



Finances de Bordeaux Métropole : Thomas Cazenave annonce un plan de sauvegarde inédit

A l'occasion de sa conférence de presse de rentrée, Thomas Cazenave, président de Bordeaux Métropole, a détaillé la situation financière de la collectivité et a annoncé un plan de sauvegarde.

Un conseil métropolitain exceptionnel dédié aux finances se tiendra au mois de novembre.

En juin, les premières données partielles de l'audit sur les finances métropolitaines réalisé par le cabinet Ernst&Young ont été présentées. Des éléments complémentaires de cet audit ont été portés à la connaissance du président de Bordeaux Métropole le 21 septembre.

Selon les conclusions de l'audit, la Métropole doit consentir à 182 M€ d'économies de gestion d'ici à 2032 (par rapport à 2026) pour retrouver une trajectoire soutenable, dont 150 M€ sur les trois prochaines années (72 M€ dès 2027), ainsi que diminuer d'1 Md€ son plan pluriannuel d'investissements (PPI) sur le mandat.

Pour y faire face, Thomas Cazenave a annoncé le lancement d'un plan de sauvegarde reposant sur quatre premières mesures.

Tout d'abord, le président de Bordeaux Métropole a décidé de saisir la Préfète et la Direction régionale des finances publiques afin qu'elles apportent leur appréciation sur la situation financière actuelle de la Métropole.

Il a également chargé le Vice-président aux finances, Emmanuel Sallaberry, de préparer l'élaboration d'un plan d'économies d'ampleur.

Ce travail va être engagé collectivement avec l'ensemble des élus métropolitains. Le Président sollicitera, par un courrier adressé à chacun des présidents des groupes politiques représentés au Conseil métropolitain, leurs propositions et contribuera à ce plan de sauvetage qui dépasse les considérations partisans.

Enfin, le Président de la Métropole a annoncé la tenue d'un Conseil métropolitain exceptionnel exclusivement consacré à la situation financière de la Métropole dès le mois de novembre.

« Nous devons faire la pleine transparence sur la situation financière de la Métropole. Les chiffres établis et documentés par un audit indépendant sont clairs, factuels et nous imposent de regarder la réalité en face. Une métropole sous tutelle, ce serait une perte totale de la maîtrise de nos choix.

Face à cette situation, inédite pour notre Métropole et en France, nous devons assumer d'agir sans attendre et retrouver la capacité de rester maîtres de notre destin. C'est le sens du plan de sauvetage que j'ai décidé d'engager pour la Métropole » a déclaré Thomas Cazenave.

"Si nous n'agissons pas, nos recettes d'investissement ne suffiront pas à couvrir les charges de la dette, et donc, mécaniquement, la Métropole se retrouvera sous tutelle de l'Etat. Bordeaux Métropole est dans une situation inédite et grave. Notre encours de dette est deux fois plus élevé que dans des métropoles comparables. Aujourd'hui, nous ne voulons pas tirer un simple constat mais tout mettre en œuvre pour revenir à une trajectoire soutenable." a alerté Emmanuel Sallaberry.

Contacts presse :

Virginie Bougant

06 27 52 48 69 - vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

Margot Pinsolles

06 61 80 61 23 - m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr